

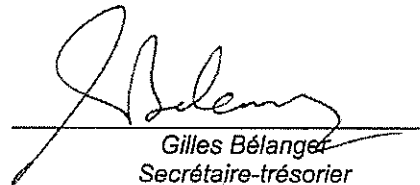
RÉGIE INTERMUNICIPALES DES TROIS-LACS

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le
soussignée, QUE :**

Le conseil d'administration tiendra une séance extraordinaire (adoption des prévisions budgétaires) le 18 Septembre 2013, au 100 Place de la Mairie, St-Faustin-Lac-Carré à 17h30. Lors de cette séance seules les questions se rapportant au budget seront acceptées.

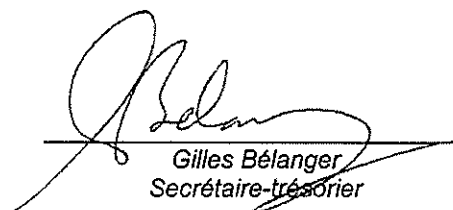
**DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 1^{er} jour
d'Août deux mille treize.**



Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier de la régie intermunicipale des Trois-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le conseil d'administration, le 1 Août 2013, entre 9h00 et 17h00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1 Août 2013.



Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier